

LA BASTIDE DE



DOMME

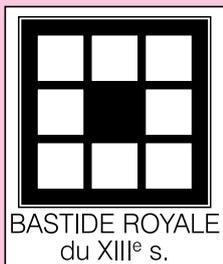
N° 52  
NOVEMBRE 2014

## Bulletin de la Municipalité et des Dommois

La Vie  
Dommoise



1. SOMMAIRE - 2. INFORMATIONS PRATIQUES - 3. ÉDITORIAL / DÉLÉGATIONS / ÉTAT CIVIL - 4. LA RENTRÉE SCOLAIRE  
5/6. LA SUITE DES OPÉRATIONS - 7. LE SERVICE D'EAU POTABLE - 8/9/10. LA PAGE DES ASSOCIATIONS  
11/12/13. LES BRÈVES DE DOMME - 14. LA PAGE DE L'OFFICE DE LA CULTURE - 15. RUE DE LA RÉSISTANCE



**Directeur de la publication :**  
Jean-Claude CASSAGNOLE

**Rédaction :**  
Comité de rédaction

**Photos :**  
Loïc FERRÉ  
Marie-Hélène LAHALLE  
Jean-Paul COIFFET  
ASSOCIATIONS  
DIVERS

**Réalisation :**  
Imprimerie du Progrès - Belvès

## Informations Pratiques



- ▶ **Pompiers** ..... 18 / 112
- ▶ **Gendarmerie** ..... 17 ou 05 53 28 66 70  
Ouverture au public : mardi et jeudi de 14h00 à 18h00, samedi de 8h00 à 12h00.  
En dehors des jours et horaires d'ouverture, en cas d'urgence, composer le 17 ou le 05 53 28 66 70, ou utiliser l'interphone situé au portail de la Gendarmerie.
- ▶ **Perception - Le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00**..... 05 53 28 31 61
- ▶ **Poste** ..... 05 53 28 35 95  
Heures d'ouverture :  
Du Lundi au Vendredi de 9 h 00 à 12 h 15  
Levée du courrier :  
Du Lundi au Vendredi à 14 h 30 - Samedi à 11 h 30  
Conseils financiers sur rendez-vous.
- ▶ **Office de Tourisme** ..... 05 53 31 71 00 - 05 53 31 71 09  
e-mail : [domme-tourisme@wanadoo.fr](mailto:domme-tourisme@wanadoo.fr) - Site : [www.ot-domme.com](http://www.ot-domme.com)  
Heures d'ouverture :  
Tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- ▶ **Infirmière : Anne LACHAUD-THAMIÉ**..... 06 08 96 57 59
- ▶ **Hôpital - Maison de Retraite** ..... 05 53 31 49 49
- ▶ **Soins Infirmiers à Domicile (S.I.A.D.)** ..... 05 53 31 49 49
- ▶ **Pharmacie du CAPIOL à CÉNAC** ..... 05 53 28 30 01
- ▶ **Messe Dominicale dans le canton**  
(renseignements auprès de M. l'Abbé Jean LAFAGE - Tél. 05 53 28 35 04)
- ▶ **Notaires : Permanence le Jeudi matin sur rendez-vous, Mairie de Domme, à l'Étude de Me LAURENT et Me OUDOT**
- ▶ **Taxi : M<sup>me</sup> Yolande MARCEL** ..... 05 53 28 35 71  
**S.A.R.L. ALLO TAXI 2M** ..... 06 42 70 70 53
- ▶ **Déchetterie de Pech-Mercier (accès par le CD 46 à Maraval)** 05 53 29 15 59  
Heures d'ouverture :  
Du Mardi au Vendredi : 8 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00  
Samedi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00
- ▶ **Centre Intercommunal d'Action Sociale** ..... 05 53 28 20 70  
Maison des communes à Saint-Martial-de-Nabirat
- ▶ **Assistante Sociale : pour connaître les permanences, s'adresser au C.M.S. de Sarlat 05 53 31 71 71**

## Services de La Mairie



Tél. 05.53.28.61.00 - Fax : 05.53.28.61.01  
Adresse e-mail : [mairie-domme@wanadoo.fr](mailto:mairie-domme@wanadoo.fr)  
Site : [www.domme.fr](http://www.domme.fr)

Horaires d'ouverture de la Mairie :  
Du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h  
Samedi de 9 h à 12 h

Contact Maire et Élus aux heures d'ouverture

Marché du Jeudi matin

Bibliothèque Municipale : ouverte tous les jours

aux heures d'ouverture de la Mairie

## Éditorial



Chères Dommoises, chers Dommois,

L'été 2014 est terminé et notre bastide retrouve petit à petit son calme.

Si le début de la période estivale a connu une fréquentation en retrait par rapport à celle de 2013, le mois d'août a permis de combler le retard accumulé jusqu'à fin juillet.

Par ailleurs "dame météo" nous a gratifiés d'une arrière-saison exceptionnelle, ce qui fait que nos rues ont été très fréquentées durant septembre et octobre.

Je tiens à saluer ici le parcours d'art contemporain (Pas à Pas) mis en place de juin à octobre par l'Office de la Culture de Domme; cette exposition a connu un très vif succès tant vis-à-vis de la population locale que des touristes.

Nous avons vécu tous ensemble les difficultés de circulation et de stationnement durant le mois d'août; comme nous nous y étions engagés, une étude a été entamée avec la participation des services spécialisés de l'Agence Technique Départementale, afin de voir quelles solutions seraient envisageables à moyen terme.

Vous trouverez, ci-après, un premier bilan de la rentrée scolaire sous sa nouvelle forme, dans le cadre du R.P.I. Domme-Cénac. Une fois réglés les problèmes de cadrage des premiers jours de fonctionnement, nos jeunes élèves peuvent bénéficier désormais à plein de leur nouvel aménagement du temps de travail.

Le mois de septembre a vu l'inauguration de la rue Porte de la Combe et de la Halle. Comme cela était prévu, vos élus ont entamé les étapes préalables à la continuité de l'aménagement du « cœur de ville »; cette tranche portera sur l'aménagement de la Grand'Rue, et c'est ainsi que le choix du cabinet qui assurera la maîtrise d'œuvre de cette tranche de travaux a été réalisé lors du Conseil Municipal du 22 septembre dernier. Les études en vue de solliciter les subventions sont engagées.

Au registre des grands travaux à venir, le dossier sur l'aménagement des intérieurs de la Porte des Tours, est en phase de finalisation pour le subventionnement et le choix des entreprises.

Ceci n'est qu'un bref résumé de nos dernières actions significatives, il ne m'est pas possible de reprendre ici dans le cadre de cet éditorial la liste exhaustive des réalisations effectuées, mais je tiens ainsi à vous témoigner de l'engagement quotidien de l'ensemble de vos élus au service de notre commune.

J'aurai l'occasion de vous commenter cela lors des traditionnels vœux de 2015, en attendant, comme cette édition est la dernière de 2014, je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Jean-Claude Cassagnole  
Maire de Domme

## État Civil



### Naissances

Enzo Claude Edouard Alain VAULT-DESCHAMPS	17 juin
Gabrielle Cassandre Daenerys EYMET	04 août
Iryna Gisèle FOURNIER	16 août
Marcel Jean Michel LAGRANGE	18 septembre
Lorenzo Camille CHEVRIER	21 septembre
Rayan KERCHOU	23 septembre
Joachim Léonard ROUGIER-DALIX	23 septembre

## Délégations



<b>CASSAGNOLE Jean-Claude</b>	Maire
<b>ARMAGNAC Roger</b>	Conseiller Délégué <i>Sécurité, prévention, circulation, assainissement</i>
<b>CAMINADE Hervé</b>	Conseiller Municipal <i>Cimetière et affaires funéraires,</i>
<b>COUSIN Francis</b>	Conseiller Municipal <i>Eau potable, assainissement, ordures ménagères, réseaux divers</i>
<b>DUFOUR Amandine</b>	Conseillère Municipale <i>Affaires scolaires et périscolaires</i>
<b>GERMAIN Alain</b>	Maire-Adjoint <i>Voirie, bâtiments communaux, gestion des équipes techniques, urbanisme</i>
<b>GOUNARD Bernadette</b>	Conseillère Municipale <i>Patrimoine et culture</i>
<b>JOURDAN Jean-Louis</b>	Conseiller Municipal <i>Prévention, patrimoine, tourisme, finances</i>
<b>LAGRANGE Jocelyne</b>	Maire-Adjoint <i>Affaires sociales et Solidarité, tourisme et développement touristique, affaires communautaires, affaires scolaires et périscolaires</i>
<b>LAHALLE Marie-Hélène</b>	Maire-Adjoint <i>Embellissement et fleurissement, gestion des salles communales, communication, relations avec les commerçants, marchés</i>
<b>LAMBERT Bernard</b>	Conseiller Municipal <i>Milieu associatif, aires de jeux, sports, relations avec les commerçants</i>
<b>OZANNE Michel</b>	Conseiller Municipal <i>Finances, pierres meulières</i>
<b>PASQUET Jean-Bernard</b>	Maire-Adjoint <i>Finances, économie, agriculture, patrimoine, communication</i>
<b>TAILLASSON-MAZELAYGUE Christelle</b>	Conseillère Municipale <i>Tourisme, communication, Embellissement et fleurissement</i>
<b>TROUBADY Eliane</b>	Conseillère Municipale <i>Fêtes et cérémonies, culture, milieu associatif</i>

### Mariages

Patrick MAURI & Christine MAZET	24 mai
Mickaël Joël NIVELET & Laëtitia Chantal ARMAGNAC	23 août
Laurent Albert DELPRAT & Johan HOOGENBERG	30 août

### Décès

Jacqueline Marie Emma MAITRE Veuve de Michel Jules BREZIA	27 juin
Suzanne Françoise Marie CANTEGREL Veuve de Raymond Lucien MARTY	06 juillet
Joseph Gérard René Marie ORGEBIN	27 août

## La Rentrée Scolaire 2014/2015



Depuis la rentrée scolaire 2014, les écoles primaires de Domme et Cénac fonctionnent en regroupement pédagogique (R.P.I.). Chaque école est placée sous la responsabilité d'un directeur :

- à Domme, Madame Laëtitia DELTOR ;
- à Cénac, Monsieur Dominique RENAUD.

Les différents cours sont répartis et pris en charge de la façon suivante :

1) à Domme:

- une classe de CP (17élèves) : Mme Vanhelle ;
- une classe de CE1 (23 élèves) : Mme Deltor.

2) à Cénac :

- une classe de TPS-PS-MS de maternelle (22 élèves) : Mme Chérel.
- une classe MS-GS de maternelle (26 élèves) : M. Dumec.
- une classe de CE2 (21 élèves) : M. Renaud.
- une classe de CM1 (20 élèves) : Mme Carmouët.
- une classe de CM2 (17 élèves) : Mme Bonnefon.

Au total 146 élèves fréquentent le RPI Domme-Cénac. Cette organisation pédagogique avec 2 classes à plusieurs niveaux à la maternelle et 5 classes à cours unique en primaire ne peut que favoriser la réussite scolaire des enfants.

Dans chaque commune, le service de transport scolaire prend en charge ses propres élèves pour les déposer à l'école de leur lieu de résidence. Ensuite, un bus navette transporte les enfants jusqu'à l'établissement où ils sont scolarisés.

Autre nouveauté de la rentrée 2014 : l'application des nouveaux rythmes scolaires.

Les activités scolaires, 24 heures hebdomadaires, sont réparties sur 5 matinées et 4 après-midis.

Les activités périscolaires, 3 heures hebdomadaires, sont réparties chaque après-midi de classe de 15h45 à 16h30.

A Domme, ces activités sont confiées à 5 intervenantes rémunérées par la commune, une intervenante bénévole et un éducateur sportif mis à disposition temporairement par le club de rugby de Cénac.

Plusieurs ateliers sont proposés dans la semaine et animés par :

- Audrey Bentley : bibliothèque ;
- Emma Bentley-Debat : initiation orale à la langue et à la civilisation anglaises ;
- Audrey Chapoulie : activités en extérieur, atelier contes ;
- Nicole Keeble : gymnastique douce, relaxation ;
- Chantal Mazet et Patricia Pader : activités

manuelles, de plein air, sensibilisation à l'environnement, expression corporelle, jeux de société...

- l'animateur sportif : rugby flag.

Ces activités ne sont pas obligatoires et sont gratuites pour les familles. Les intervenants ont chacun un niveau de compétences reconnu. Notre collectivité a assuré la charge financière d'une formation (BAFA) pour un agent volontaire. Le service de garderie municipale fonctionne tous les matins de 7h30 à 8h50, les après-midis de 16h30 à 18h30 et les mercredis de 12h à 12h30. Il est assuré par Chantal Mazet et Nathalie Labrunie. Le service de restauration est assuré par Nathalie Labrunie et Chantal Mazet.

La surveillance du transport scolaire est confiée à Sandrine Crémont, celle de la navette à un agent de Cénac .

La commune de Domme a mis à disposition de la commune de Cénac Patricia Pader, agent titulaire ATSEM, pour exercer cette fonction dans le RPI Domme- Cénac et plus précisément dans les classes maternelles.

Après quelques semaines de fonctionnement, un comité de pilotage avec les intervenants, la directrice de l'école, deux représentants de parents d'élèves et les élus de la commission des affaires scolaires se réunira pour faire un premier bilan.

Bonne année scolaire à tous nos élèves, à leurs enseignants et à tous les partenaires qui travaillent au sein de l'école.

*Jocelyne Lagrange*



## La Suite des Opérations



Les opérations d'aménagements de la Halle et de la rue Porte de la Combe achevées et inaugurées, la nouvelle municipalité s'est mise au travail pour préparer les opérations à venir, dans le sillage de la municipalité précédente, en poursuivant les travaux de préservation du patrimoine classé ou inscrit et en aménageant les espaces publics de la bastide. Les financements du « Site Majeur d'Aquitaine » étant épuisés, il conviendra pour la commune d'en solliciter auprès des financeurs sur d'autres lignes de crédits. Les trois opérations importantes à venir sont la mise hors d'eau et hors d'air des graffitis Templiers de la porte des Tours, des travaux de sécurisation du Château du Roy, l'aménagement des espaces publics Grand'Rue et rue du Lavoir.

### ■ LA PORTE DES TOURS

Cette opération est la plus avancée car mise en route par la précédente municipalité. Toutefois, pour répondre aux conditions de financement de la Région et du Département, le Conseil Municipal a dû réajuster son plan de financement à plusieurs reprises. Dernièrement, le Conseil Municipal a dû à nouveau délibérer pour que l'opération soit scindée en deux tranches de travaux de 150.000 € HT maximum chacune. En plus de la Région Aquitaine et du Conseil Général de la Dordogne, ce nouveau plan de financement a été adressé à la DRAC Aquitaine qui avait déjà donné un accord de principe sur le financement de l'opération en une seule fraction. Rappelons que la Porte des Tours, fleuron du système de remparts de la bastide, classé Monument Historique, peut prétendre aux financements importants de la DRAC. Ainsi, le nouveau plan de financement est le suivant :

Coût des Travaux : 145.392,49 € HT.  
Honoraires : 16.774,51 € HT.

Coût Tranche Ferme : 162.167,00 € HT.

*DRAC Aquitaine :*  
40 % coût tranche ferme 64.866,80 €  
*Région Aquitaine :*  
20 % coût travaux 29.078,50 €  
*Département Dordogne :*  
20 % coût travaux 29.078,50 €  
*Commune de Domme*  
71.576,60 €  
(TVA comprise)

Tranche Conditionnelle + options  
Coût des Travaux : 81.981,90 € HT.  
Honoraires : 3.689,19 € HT.

Coût Tranche Conditionnelle : 85.671,09 € HT.

*DRAC Aquitaine :*  
40 % coût tranche conditionnelle 34.268,44 €

*Région Aquitaine :*  
20 % coût travaux 16.396,38 €  
*Département Dordogne :*  
20 % coût travaux 16.396,38 €  
*Commune de Domme*  
35.744,11 €  
(TVA comprise)

La maîtrise d'œuvre des travaux a été confiée à M. Denis Dodeman, Architecte des Monuments Historiques. M. Dodeman avait assuré une mission pour la commune de Domme visant à compléter l'étude sur la Porte des Tours réalisée par M. Philippe Oudin. C'est sur la base de cette étude complétée et du nouveau plan de financement que les subventions ont été sollicitées par la commune.

Les travaux vont consister à protéger les graffitis Templiers (mise hors d'eau et hors d'air) et à réaliser quelques aménagements pour améliorer les conditions de visite du site.

La mise hors d'eau proposée assurera l'assainissement des maçonneries et la conservation des graffitis. Elle sera réalisée sur les arases par une étanchéité et une protection minérale et sur les salles par des toitures en cuivre incluant assommoirs et conduits de cheminées. Il en sera de même pour les trémies de l'escalier hélicoïdal. Ces toitures légères en charpente bois permettront la restitution éventuelle ultérieure des voûtes des salles basses ou de compléter les marches d'escalier. Elles ont pour objet de mettre hors d'eau, hors lumière et de diminuer l'évaporation liée à la convection dans les salles. Les murs de façades de l'étage seront traités et rejointoyés et les arases traitées. Au rez-de-chaussée, les portes d'accès aux salles seront refaites à lames croisées assemblées avec des clous forgés. Les parements exposés aux intempéries depuis des décennies seront nettoyés et dévégétalisés. Un protocole d'essai sera imposé pour les graffitis afin de déterminer la meilleure solution technique.

Le sol intérieur des salles sera purgé des remblais actuels, probablement saturés de matières organiques, et profilé, permettant l'évaporation et d'une grande sobriété de présentation.

L'opération assurera la mise en place d'une installation électrique permettant une meilleure présentation de l'architecture et des graffitis des salles basses. Des spots LED mettront en valeur

## La Suite des Opérations



l'architecture générale. Le nouveau sol intégrera un éclairage rasant soulignant les éléments sculptés, moulurés ou gravés.

Un appel d'offre sera lancé prochainement en vue de consulter des entreprises.

### ■ LE CHÂTEAU DU ROY

Là aussi, la municipalité a dû procéder à des réajustements pour répondre aux exigences de la DRAC Aquitaine. A la suite d'une visite du site le 05 novembre 2013, à laquelle assistaient Madame Nathalie Fourment, Conservateur Régional de l'Archéologie et son collaborateur Monsieur Hervé Gaillard, Monsieur Philippe Rochas, Architecte des Bâtiments de France, des responsables de l'Association pour la Sauvegarde de la Bastide de Domme et de ses Remparts et des élus, il a été décidé de procéder à des travaux de réfection et de sécurisation. Des devis de travaux ont été établis suivant les prescriptions de M<sup>me</sup> Fourment et de M. Rochas concernant : la reconstruction d'un angle de mur au dessus de la 2<sup>e</sup> porte du château, la reconstruction d'un mur, au dessus de la « Grotte Augiéras », l'étaiyage d'un mur à droite du 2<sup>ème</sup> portail. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal avait confié l'ensemble des travaux à la SARL Montet Maçonnerie, entreprise dommoise étant déjà intervenu sur le site. L'ensemble des travaux, estimé à 31.133,52 € HT, a fait l'objet de demandes de subvention, notamment auprès de la DRAC Aquitaine.

En juin 2014, M. Alain Rieu, Conservateur Régional des Monuments Historique a indiqué qu'en accord avec M. l'Architecte des Bâtiments de France, les travaux relatifs à l'étaiyement du mur à droite du 2<sup>e</sup> portail, pouvait faire l'objet d'une subvention de l'Etat sur l'exercice 2014 à hauteur de 40 % du montant HT des travaux. En revanche, les travaux de reconstruction d'un angle de mur au dessus de la 2<sup>e</sup> porte du château et d'un mur, au dessus de la « Grotte Augiéras », nécessitaient un suivi par un architecte du patrimoine, afin que le dossier soit complété, précisément localisé, et qu'un calepinage puisse être réalisé, les honoraires de l'architecte étant pris en compte dans le calcul du montant subventionnable. M. Rieu précisait enfin qu'une autorisation de travaux sur immeuble classé devrait être déposée auprès du service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Dordogne. Après consultation, M. Christian Martin, Architecte du Patrimoine ayant son cabinet à Libourne, a été retenu par le Conseil Municipal pour un montant de mission de 3.500 € HT. Une subvention d'un montant de 1.264,90 €

a été accordée par la DRAC Aquitaine pour les travaux d'étaiyage du mur qui, compte tenu de leur caractère d'urgence ont été réalisés. Pour le restant des travaux, M. Martin doit désormais travailler sur l'autorisation d'urbanisme et le Conseil municipal reviendra vers la DRAC Aquitaine pour que celle-ci examine à nouveau leur financement.

### ■ LA GRAND'RUE ET LA RUE DU LAVOIR

Préalablement, il est important d'apporter une précision. La rue du Lavoir n'existe pas en tant que telle mais a été baptisée ainsi pour les besoins de cette opération. Il s'agit de la rue qui longe le lavoir et qui sépare la Grand'Rue et la rue de la Porte des Tours, et se situe dans le prolongement de la Grand'Rue. Dans le cadre de l'aménagement des espaces publics de la bastide, ce secteur avait été retenu par la précédente municipalité comme à traiter après l'aménagement du secteur de la Porte de la Combe, respectant ainsi le cheminement des eaux pluviales. Ce choix a été confirmé par l'actuelle municipalité. Fin 2007, l'Agence Technique Départementale avait remis une étude d'aménagement par secteurs des espaces publics du bourg. La Municipalité s'est adressée à nouveau à cette structure pour que celle-ci réajuste le coût estimatif de l'opération, de manière à pouvoir engager une consultation de maîtres d'œuvres. Le nouveau coût estimatif a été évalué à 368.000 € HT. Au terme du délai fixé aux candidats, 17 offres ont été examinées par la Commission d'Appel d'Offre qui s'est réuni à trois reprises avant de rendre son avis. Les offres remises ont été dépouillées, examinées et ont fait l'objet d'un classement. Des élus se sont déplacés pour évaluer « in situ » les réalisations de postulants avant que la commission rende son verdict. Au final, c'est la SARL Coq et Lefrancq qui a été retenue, pour un taux de rémunération de 6,50 %. La qualité de ses réalisations et ses compétences en matière d'aménagement d'espaces publics dans une bastide, ont fortement présidé au choix de ce groupement qui comprend également le cabinet de géomètre Albrand-Angibault. Ce cabinet d'architecte va établir un avant projet sommaire qui permettra de solliciter des subventions. Mais avant cela, la commune aura préalablement missionné un cabinet d'étude, pour que celui-ci établisse un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE), condition sine qua non pour obtenir des financements publics.

## Le Service d'Eau Potable



Le service d'eau potable est assuré par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) de Vitrac – La Canéda et regroupe douze communes adhérentes : Carsac-Aillac, Castelnaud-La-Chapelle, Cénac et Saint-Julien, Grolejac, La Roque-Gageac, Nabirat, Saint-Cybranet, Sarlat-La Canéda, Veyrines de Domme, Vézac, Vitrac et Domme. La population desservie est de 17.989 habitants.

Ce service est exploité en affermage. Le délégataire est la SOGEDO en vertu d'un contrat et de ses avenants ayant pris effet au 1<sup>er</sup> juillet 2002. La durée de contrat est de 13 ans et prend fin au 30 juin 2015. La SOGEDO assure les missions suivantes : gestion du service et des abonnés, mise en service des branchements, entretien des ouvrages, renouvellement des branchements, des compteurs, des équipements et des divers matériels.

La SOGEDO exploite 13 points de prélèvements : un sur Nabirat, un sur Cénac et Saint Julien, un sur Saint Cybranet, un sur Castelnaud-La Chapelle, 2 sur Grolejac, 2 sur Vézac, 3 sur Carsac- Aillac et 2 sur Domme (2 puits de prélèvement de la source de Montillou en nappe souterraine). Ces 13 points de prélèvement représentaient en 2013 un volume de production de 1.387.528 m<sup>3</sup>. La production des 2 puits de Domme représentait 33,12 % du volume produit en 2013, soit le tiers du volume produit, soit 459.544 m<sup>3</sup>.

Ces 13 points de prélèvement desservent 6374 abonnés. Domme en compte 674.

La consommation moyenne par abonnement domestique en 2013 était de 154 m<sup>3</sup> contre 165 m<sup>3</sup> en 2012.

En 2013, 5.401 m<sup>3</sup> d'eau ont été exportés vers des communes voisines (SIAEP de St Vincent Le Paluel).

Le linéaire du réseau d'eau est de 432 kilomètres.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, etc...), le rendement du réseau était de 72,6 % en 2013 contre 76,9 % en 2012.

Le taux de renouvellement du réseau est de 0,8 %.

Le bilan fourni par l'Agence Régionale de Santé indique que l'eau du SIAEP de Vitrac – La Canéda est de bonne qualité. La démarche de protection de la ressource en eau est en cours de finalisation.

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera 278,28 € sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2014, toutes taxes comprises. Soit en moyenne 2,32 €/m<sup>3</sup>, soit une augmentation de 0,47 % par rapport à 2013. Sur ce montant, 35 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 42 % reviennent à la collectivité pour les investissements, les taxes s'élèvent à 23 %.

Ces taxes – il faudrait dire ces redevances – perçues auprès des usagers, sont reversées à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Ce sont des recettes

environnementales qui permettent à chaque habitant de contribuer individuellement à une action au service de l'intérêt commun et de l'environnement au travers du prix de l'eau.

Ainsi, que leur maison soit ou pas raccordée à un service d'assainissement collectif, tous les habitants s'acquittent d'une redevance de pollution. Ceux qui sont raccordés à l'égout s'acquittent en plus d'une redevance pour modernisation du réseau de collecte. Une autre redevance, dite « de prélèvement » est due par les services d'eau en relation avec leurs prélèvements de ressources en eau en milieu naturel. D'autres usagers enfin paient également des redevances en fonction des modalités propres à leurs activités (industriels, agriculteurs, pêcheurs).

Le service de l'eau collecte ces redevances pour le compte de l'agence de l'eau. Le taux est fixé par le conseil d'administration de l'agence et le comité de bassin en tenant compte d'un plafond défini par la loi. Ces redevances permettent aux agences de l'eau d'intervenir sous formes de concours financiers (prêts ou subventions) auprès des personnes publiques (principalement des collectivités locales) pour la réalisation d'actions ou de projets communs d'investissements.



**TOURISME**

**TAXI DOMME**

05 53 28 35 71 - 06 80 06 55 59

Yolande Dalème Marcel

Taxi conventionné par les Caisses d'Assurance Maladie

**TRANSPORT MALADES ASSIS**

Côte de Byne - 24250 Domme

taxisdomme@orange.fr - Fax. 05 53 30 45 73

## Boulangerie - Pâtisserie



Horaires :

du **Mardi au Samedi**

**7 h - 12 h 45**

**15 h 30 - 19 h**

**Dimanche 7 h à 12 h 45**

**Tél. 05 53 28 30 11**

**24250 CÉNAC et SAINT-JULIEN**

## La Page des Associations



### ■ LA PÉTANQUE DOMMOISE

L'idée germait depuis quelques temps et finalement, fin août, quelques Dommois ont décidé de créer une association dédiée à la pétanque. Cette association s'appelle « La Pétanque Dommoise » et son objectif est de rassembler les Dommoises et les Dommois pour des moments conviviaux autour du jeu de pétanque, dans un esprit de compétition amical. Son conseil d'administration se compose comme suit :

- Jacques Pichot : Président ;
- Daniel Delbos : Vice-Président ;
- Jean-Paul Patrizio : Trésorier ;
- Hervé Ménardie : Secrétaire ;
- Denise Langouanère : administratrice.

Les personnes qui souhaitent adhérer à l'association peuvent s'adresser au secrétaire, les jours et heures d'ouverture de la mairie. Le montant de la cotisation est de 8 € par personne et de 12 € pour les couples.



Pour plus de renseignements, il est recommandé de prendre contact avec Jacques Pichot au 06.71.28.01.22 ou Daniel Delbos 05.53.59.53.05.

Les entraînements ont commencé sur l'Esplanade de la Barre et, si le temps le permet, se poursuivront tous les samedis après-midi à partir de 15 heures. En fonction de son succès une autre plage pourrait être envisagée le Mardi après-midi à la même heure.

L'association participera au Téléthon 2014 de Domme et Cénac, et rencontrera le club de Saint Martial de Nabirat le samedi 6 décembre 2014. Pour le lieu et l'heure de cette rencontre, de plus amples informations seront communiquées par affichage et voie de presse.

### ■ LUCIEN DE MALEVILLE

“ Lucien de Maleville, regards d'un artiste-tringlot pendant la Grande Guerre ”.

L'exposition rétrospective Lucien de Maleville (1881-1964) actuellement en cours au Musée d'art et d'archéologie du Périgord, à l'occasion du cinquantième de la mort de l'artiste-peintre périgourdin, présente notamment quelques croquis réalisés par lui pendant la Grande Guerre.

Lucien de Maleville n'est pas mobilisable (il a un bras handicapé des suites d'une poliomyélite) mais, à sa demande, il est incorporé dès 1913 dans les troupes de base. Il participe au conflit comme tringlot dans le Train des équipages. A Amiens, il retrouve en octobre 1916 Louis-Marie Désiré-Lucas rencontré à Paris quatre ans plus tôt, avec lequel, au travers de plusieurs séances de dessins sur le vif, se nouent les premiers liens d'une amitié fidèle. Là comme dans le Nord et à Luxeuil, Maleville réalise de nombreux croquis de soldats et d'édifices, témoins des effets destructeurs du conflit sur l'homme et sur le patrimoine architectural. Il prend également de nombreux clichés photographiques de ses compagnons et de scènes de villages et de campagnes dévastés. Signe d'une période profondément marquante, il conservera toujours ses uniformes dans son atelier.

Les commémorations autour du Centenaire de la Grande Guerre sont une occasion de mettre à jour des témoignages sur cette époque et l'association Lucien de Maleville apporte son concours à diverses initiatives, notamment à Domme, au travers de la redécouverte de l'œuvre de Lucien de Maleville comme « artiste-tringlot ».

Association Lucien de Maleville  
[www.luciendemaleville.org](http://www.luciendemaleville.org)  
[asso@luciendemaleville.org](mailto:asso@luciendemaleville.org)



# Couverture - Zinguerie

## 24220 Saint-Vincent-de Cosse

Tél./Fax. **05 53 31 23 88**

Port. **06 81 37 70 07**

*reynal-espitalier*

## La Page des Associations - suite



**Exposition : Rétrospective Lucien de Maleville**  
18 octobre 2014– 5 janvier 2015  
Musée d'art et d'archéologie du Périgord, Périgueux

**Livre : Lucien de Maleville, peintre du Périgord**



Sous la direction de l'association Lucien de Maleville  
Editions Le Festin, Octobre 2014  
Livre beaux-arts,  
22 x 28 cm, 208 pages

*Étude pour les Poilus, 1917, huile sur panneau, 41x33 cm, coll. part. © Association Lucien de Maleville – Michel Dubau*

### ■ LE COMITÉ DES FÊTES DE LA BASTIDE DE DOMME

Organisée salle de la Rode, le 4 octobre dernier, dans le cadre « d'Octobre Rose », mois de prévention et de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, la 2<sup>e</sup> soirée cabaret du Comité des Fêtes de la Bastide de Domme a fait salle comble. Le profit de cette manifestation sera reversé à l'Hôpital de Domme et à l'association « Entraide Cancer Périgord Noir » et permettra de financer du matériel médical mais aussi d'améliorer les soins apportés aux malades hospitalisés ou, pour d'autres, de favoriser leur maintien à domicile.

En début de spectacle, Sylvie Merlhiot pour l'Hôpital de Domme, puis Bernard Garoutty, président d'Entraide Cancer Périgord Noir, ont exposé en quelques mots les actions menées par leurs structures respectives. Il est important de préciser qu'à l'Hôpital de Domme, une unité a été mise en place pour prendre en charge des malades entre les cures de chimiothérapie ou de radiothérapie. Récemment, des oncologues de la clinique Francheville de Périgueux ont accepté d'y assurer une permanence mensuelle.

Dave, John, David et Emma (Les No Names) ont ouvert les hostilités en mêlant chansons françaises et anglo-saxonnes. Le public a découvert James Armstrong et a pu apprécier l'étendue de son talent, particulièrement dans une belle version de « Je l'aime à mourir » de Francis Cabrel. Henri le Troubadour et Hervé Ménardie ont clôturé le spectacle avec un bouquet de chansons françaises. Cette soirée très réussie, grâce aux efforts déployés par les bénévoles du Comité des Fêtes, était placée sous le signe de l'espérance, titre d'une chanson composée, interprétée par Henri Le Troubadour et dont les belles paroles disent qu'il « faut croire en la vie ».



### ■ VÉLO-CLUB DE DOMME

La Randommoise du 28 septembre 2014 s'est déroulée sous de bonnes conditions climatiques. De nombreux Dommois et Dommoises ont pris le départ de cette randonnée VTT et pédestre. Bernard Lambert, conseiller municipal chargé des sports qui représentait la maire Jean-Claude Cassagnole, donna le départ des VTT sur les 4 circuits proposés, 45,30 et 15 km. Les marcheurs partaient quelques minutes après pour parcourir 10 ou 15 km. Des ravitaillements sur tous les parcours permettaient de faire une pause pour se désaltérer, manger et reprendre des forces. Plus de 250 participants (150 VTT et 100 pédestres) cette année ont pris le départ à la salle des sports du Pradal où avaient lieu les inscriptions, les douches et la restauration. Sur les 45 km le meilleur temps réalisé par Planche Yohan de Belvès a été de 2 heures avec un dénivelé de 1100 mètres. Les chemins étaient secs ce qui a permis de réaliser une bonne moyenne. Sur les 30 km, Hemery Zaché de « Vélo Silex » s'est montré le plus rapide. - Sur les 15 km Durand Guillaume a été le premier à franchir la ligne d'arrivée. De nombreux jeunes ont évolué sur le circuit des 15 km et ont reçu une médaille à l'arrivée. Il y avait aussi un tandem



# Menuiserie - Charpente

## Maison Ossature Bois

**Faye Basse**  
**24220 VÉZAC**

**Tél/Fax 05 53 30 31 20**  
**Port 06 81 37 70 07**  
**E-mail : espitbois@sfr.fr**

## La Page des Associations - suite



mixte sur le circuit de 30 km qui a bien passé toutes les difficultés. Jean Luc Delpech et Jean Mespoulède, anciens coureurs professionnels périgourdiens de cyclisme qui évoluent maintenant en élite, nous ont fait le plaisir de participer à notre randonnée sur les 45 km, mais sans forcer et en profitant des



ravitaillements sur le parcours. Plusieurs bénévoles ont prêté main forte au Vélo club de Domme pour assurer les postes de signaleurs aux carrefours dangereux. Une petite restauration assurée par le comité des fêtes a clôturé cette journée qui s'est déroulée dans de bonnes conditions et dans une ambiance sympathique. Merci à tous les participants et à tous les partenaires du club de vélo pour cette journée sportive.

### ■ ACADINE

**LOMBERS : randonnée des pigeonniers du Tarn guidée par Michel LUCIEN.**

Michel LUCIEN et sa compagne Marie-Ange CASSAR ont accueilli chaleureusement chez eux Maryse et Laëtitia le lundi 28 juillet 2014.

Michel est le spécialiste des pigeonniers du Tarn. Il a écrit 2 beaux livres avec photos sur ce sujet.

Suite à la conférence d'ACADINE à Domme le 7 juin 2014 sur les pigeonniers de Midi-Pyrénées, nous avons décidé de nous rendre chez lui dans son musée à LOMBERS (à 20 km d'Albi).

Michel Lucien a fait visiter à l'extérieur comme à l'intérieur les pigeonniers autour de chez lui dans un circuit de randonnée pédestre de 10 km.

Marie-Ange CASSAR ( qui fait de remarquables aquarelles de ... pigeonniers, entre autres) a confectionné un délicieux repas typique avec des farçons aux blettes, des légumes de son potager bio, la croustade de pruneaux, le vin Gaillac sans oublier ses apéritifs locaux ( le guignolet, ...)

Nous remercions l'association ACADINE et Bertrand DAVEZAC à l'origine de cette rencontre riche en patrimoine local mais aussi en valeur humaine.

Nous vous joignons quelques photographies de cette journée, question de vous donner envie d'aller partager un moment exceptionnel avec ce passionné authentique et généreux.

*La France posséderait environ 40 000 pigeonniers.*

6 000 se situeraient en Midi-Pyrénées, 2 500 dans le Tarn et Garonne et 1 700 dans le Tarn.

Le pigeonnier cesse d'être un privilège à la Révolution française.

A partir de 1789, de nombreux pigeonniers sont donc implantés essentiellement dans les régions céréalières pour 2 raisons :

- la consommation alimentaire du pigeonneau en toutes circonstances

- et la production de la colombine pour fertiliser les terres (qui sera remplacée par les engrais chimiques après la 1<sup>re</sup> Guerre mondiale).

Dans l'écomusée de Mont Royal à Lombers, 1 700 pigeons sont tués par semaine pour les chefs étoilés des restaurants gastronomiques de toute la France.

A Gaillac, la fiente servait à améliorer le vin blanc qui présentait un goût moins délicat avec le fumier de cheval.

A Lavaur, la fiente était dispersée pour enrichir le pastel qui va donner un pays de cocagne.

Il faut 2 pigeons à l'hectare soit 100 pigeons pour 50 hectares.

A Lombers, on comptait 200 nids de pigeons confectionnés par les potiers et les vanniers.

Le pigeonnier est construit le plus souvent en 3 étages : le rez-de-chaussée pour les lapins ou le cochon, le 1<sup>er</sup> étage pour les poules et le 2<sup>e</sup> pour les pigeons.

Le plus ancien pigeonnier date de 1661 : il est sur arcades avec une clé de voûte.

La forme la plus représentative du pigeonnier languedocien ou toulousain est celle du « pied de mulet ».

Maryse Valette



# La Traverse



Hôtel  
Restaurant

**PIZZAS  
à EMPORTER**

Le Bourg - 24250 Cénac et Saint-Julien  
Tél. 05 53 31 15 38 - 06 72 11 49 43



■ **TÉLÉTHON DE DOMME - CÉNAC**

Le Téléthon 2014 se déroulera les 5 et 6 décembre prochains. Cette année, le Téléthon se déroulera à Cénac. Les Municipalités, les Écoles de Cénac et de Domme, l'Hôpital, les Pompiers, les associations Cénacoises et Dommoises et d'autres du canton vont s'associer pour collecter des fonds au profit de la lutte contre les maladies génétiques. Le programme des manifestations sera communiqué ultérieurement par voie de presse et d'affichage. Les organisateurs font appel à toutes les bonnes volontés, en apportant des gâteaux qui seront vendus à la buvette ou en proposant des manifestations. Pour toute demande de renseignements, merci de prendre contact avec les responsables :

- Pour Domme : M. Hervé Caminade (05.53.28.23.14)
- Pour Cénac : M. Alain Faivre-Pierret (05.53.31.07.26).

■ **PROGRAMME DE VOIRIE**

Depuis le 1er janvier 2014, l'entretien de la voirie rurale est de la compétence de la Communauté de Communes de Domme-Villefranche. La voirie urbaine reste une compétence communale.

Le programme de voirie rurale communautaire et communale pour l'année 2014 se décline comme suit :

- Route depuis RD 50 / La Virole (490 ml) : 2.211,00 € HT ;
- Route depuis RD 50 / La Virole (840 ml) : 8.961,75 € HT ;
- Route de Jacoumard : 24.922,50 € HT ;
- Route du Brandal : 4.054,80 € HT.

Le montant des travaux communautaires s'élève à 36.095,25 € HT Le montant des travaux communaux s'élève à 4.054,80 € HT.

Pour ce qui est de la voirie urbaine, a été retenue la remise en état des rues de l'Esquirol et de la Mésange. Le cabinet Albrand-Angibault a été missionné pour en assurer la maîtrise d'œuvre.

■ **INAUGURATIONS DU 6 SEPTEMBRE 2014**

La restauration de la Halle et son aménagement pour y accueillir l'Office de Tourisme de Domme, l'aménagement des espaces publics rue Porte de la Combe, ont été inaugurées le 06 septembre 2014, dans le cadre des inaugurations d'une partie des aménagements réalisés dans le cadre du Site Majeur d'Aquitaine (ruelles du bourg de Castelnaud-la Chapelle, allée des Pommiers et Maison des Associations à Cénac et Saint Julien). Parmi les personnalités présentes pour cet évènement, citons Mme Marilyn Gardner, Sous-Préfet de Sarlat, Bernard Cazeau, Président du Conseil Général de la Dordogne, Germinal Peiro, Député, Benoit Secrestat, Conseiller Régional, Jean-Fred Droin, Conseiller Général de Sarlat. Ces opérations ayant été engagées par la précédente municipalité, autant dire que ce jour là, le Maire de Domme s'appelait encore un peu ... Jocelyne Lagrange !



■ **REPAS DE FIN D'ANNÉE**

La Municipalité de Domme a décidé de reconduire le traditionnel repas de fin d'année. Ce repas sera organisé dimanche 14 décembre 2014 et se déroulera à partir de 12 heures Salle de la Rode. Comme par le passé, ce repas est réservé aux Dommoises et Dommois âgés de 65 ans révolus et plus. Les conjoints âgés de moins de 65 ans pourront néanmoins y participer moyennant le prix du repas (25 €/personne). Le menu suivant a été retenu : Apéritif – Velouté Cendrillon – Soufflé de brochet aux cèpes

**Cabinet Jean FOUGÈRE**

**TOUTES ASSURANCES PARTICULIERS ENTREPRISES TOUS PLACEMENTS**

**sarlat@gan.fr**

Place de la Bouquerie - 24200 **SARLAT**  
**Tél. 05 53 59 05 29** - Fax. 05 53 31 27 29

**EINAUDI**

**Maçonnerie Restauration**

**24250 DOMME**  
**Tél. 05 53 59 53 40 - 06 75 94 89 14**

## Les Brèves de Domme - suite



- Chapon farci aux châtaignes - Salade aux noix et tomme du Périgord - Forêt Noire - Café et vin compris. Après le repas, un bal sera animé par le groupe « ON-OFF ». Pour une bonne organisation de cette journée, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire en retournant le coupon réponse qui accompagne votre invitation ou en téléphonant à la mairie de Domme au 05.53.28.61.00. Seules les personnes ayant répondu avant la date limite seront prises en compte. A noter que désormais, il ne sera plus distribué de colis pour les personnes qui ne participent pas au repas, à l'exception des personnes en maison de retraite.

### ■ ORDURES MÉNAGÈRES



Après la mise en place d'un règlement concernant les déchets ménagers, paru dans le précédent numéro de « La Vie Dommoise », et devant les incivilités constantes, comme le montre la photo prise cette année au mois d'août sur le site du Pradal, à la demande du Maire de Domme, le service technique a posé des panneaux d'interdiction de dépôts sauvages des déchets. Les contrevenants pris sur le fait seront passibles de sanctions.

Nous demandons à tous de se conformer au règlement qui a été porté à leur connaissance et rappelons qu'une déchetterie est mise à leur disposition au lieu-dit « Pech-Mercier » sur la commune de Cénac et Saint Julien (les horaires d'ouvertures figurent en page 2 dans la rubrique « Informations Pratiques »). Nous comptons sur votre attachement à notre village afin que son environnement soit respecté.

*La Commission « Déchets Ménagers »*

### ■ ACTES DE VANDALISME

Cet été les actes de vandalisme se sont multipliés et se poursuivent en ce début d'automne. Ces actes sont intolérables car ils sont l'expression d'un manque de respect pour ce qui est le bien de tous. Ils sont intolérables parce qu'ils ont un coût, un coût qui pèse sur les finances de la commune (surtout lorsqu'ils s'accumulent), laquelle a d'autres urgences à traiter que les réparations de dégradations commises par une poignée d'imbéciles mal élevés. Parmi ces dégradations, on note une porte arrachée aux toilettes de l'aire des camping-cars, des tags sur le mur de l'école. Ce qui est encore plus insupportable se sont les dégradations commises sur des réalisations récentes : au Pradal, le grillage de l'aire de jeux détérioré, Porte de la Combe, un panneau de signalisation arraché et un spot d'éclairage cassé. Sans compter les vols de cierges à l'église ou bien encore la voiture d'un particulier saccagée sur l'aire du Pradal, le soir du repas des vendanges. Des plaintes ont été déposées et nous comptons bien que les coupables soient punis sans ménagements.

### ■ LE CIMETIÈRE

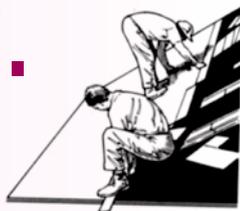
Les travaux de réfection et d'amélioration de l'état du cimetière se poursuivent, sous la houlette d'Hervé Caminade assisté de Francis Cousin. L'aménagement de l'allée centrale a démarré dans sa partie basse avec :

- la pose d'un drain au droit du rempart, côté Tour Du Gal, afin de recevoir les eaux de ruissellement ;
  - la réfection de l'allée sur une quinzaine de mètres.
- Par ailleurs une clôture vient d'être posée en vue de bloquer les passages de sangliers.



S.A.R.L. **C.R.R.**

**Charpente  
Couverture**



« Roudeyrou » - 24200 **VITRAC**

Tél. **05 53 28 92 67**

Portable : **06 82 40 36 69**

**sarlcr@orange.fr**



**Lachaize Delteil  
Construction Bois**

Charpente - Bardage

Murs ossature bois

Restauration de Monuments Historiques

Lachaize : **06 83 50 20 11** - Delteil : **06 84 94 27 33**

« Roudeyrou » - 24200 **VITRAC**

Tél. **05 53 28 92 67**

## Les Brèves de Domme - suite

### ■ LE MARCHÉ

Cet été, la mairie a accueilli une jeune dommoise en qualité de stagiaire, M<sup>lle</sup> Constance Pereira, qui est en 3<sup>e</sup> année de cycle universitaire. Le sujet sur lequel M<sup>lle</sup> Pereira a travaillé est le marché de Domme : réalisation d'un plan de marché et d'un nouveau règlement. Comme le prévoit la réglementation en vigueur, avant d'être mis en application, le nouveau règlement sera soumis pour avis aux organisations professionnelles représentant les commerçants non sédentaires dans le département de la Dordogne. La municipalité remercie M<sup>lle</sup> Pereira pour la qualité de son travail.

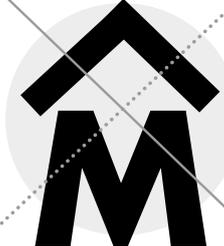
### ■ CHÂÎNES DE LA TNT

L'Agence Nationale des Fréquences nous informe du déploiement de six nouvelles chaînes gratuites de la TNT en haute définition à partir du 21 octobre prochain. Cet enrichissement de l'offre télévisuelle peut s'accompagner de changement de canaux pour des chaînes existantes de la TNT. Pour continuer à les recevoir, les téléspectateurs devront procéder à une recherche et mémorisation des chaînes. L'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) contrôlera le bon déroulement de ces opérations. Elle interviendra, si besoin, dans les zones où les téléspectateurs rencontreraient des problèmes de réception. A cette fin, un numéro spécial - 0970 818 818 - est mis en place par l'ANFR. Il permet aux téléspectateurs de signaler leurs difficultés à l'agence, afin qu'elle intervienne dans les meilleurs délais. Des aides financières ont été mises en place par l'État pour les téléspectateurs qui ne recevraient plus certaines chaînes existantes à la suite de ces réaménagements. Ces aides, de 120 euros maximum pour adapter l'antenne ou 250 euros maximum pour changer de mode de réception, sont accordées sans condition de ressources aux foyers en résidence principale ou secondaire, afin de continuer à capter les programmes qu'ils recevaient avant le 21 octobre. Toute les informations ont été mises en ligne par l'ANFR à l'adresse suivante : [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) et sont reprises à la rubrique

«actualités» du site internet de la Préfecture de la Dordogne : [www.dordogne.gouv.fr](http://www.dordogne.gouv.fr).

### ■ LOGEMENT À LOUER

Le logement communal au dessus de la Poste est à louer (loyer mensuel : 552,18 €). Il s'agit d'un appartement T4 neuf sur 2 niveaux (123 m<sup>2</sup>), chauffage électrique, tout confort. Renseignements : téléphoner au secrétariat de mairie.



## MONTET MAÇONNERIE

*Carrelage  
Taille de pierre  
Rénovation*

" La Croix de la Pierre " - 24250 DOMME  
Tél. 05 53 29 87 62 - Port. 06 71 72 89 31  
[montet-maconnerie@orange.fr](mailto:montet-maconnerie@orange.fr)

## S.A.R.L. DUFOUR



### Électricité

Domotique, automatisme,  
énergie renouvelable  
photovoltaïque, chauffage,  
etc...

**ÉTUDE, DEVIS GRATUITS**



La Plaine de Bord  
24250 DOMME  
Tél. 05 53 29 59 93  
06 86 57 98 71

## POMPES FUNÈBRES GARRIGOU (s.a.r.l.)

- *Funérarium*   • *Marbrerie*   • *Magasin d'articles funéraires*   • *Contrats obsèques*

### Monuments Funéraires

14, rue Jean Leclair  
24200 SARTLAT LA CANEDA  
Les Combes de la Bouysse  
24250 VEYRINES DE DOMME

Téléphones :  
05 53 31 27 34 - 05 53 29 57 54

Mobiles :  
06 08 89 15 12 - 06 76 28 39 43



## L'Office de la Culture



La saison estivale s'achève et comme chaque automne, notre Bastide retrouve quiétude et sérénité. Le programme 2014 de l'OCD touche, lui aussi, à sa fin. Notre assemblée générale se tiendra le vendredi 12 décembre à la salle de la Rode à 20h30. Un poste sera à renouveler et si notre aventure vous tente, vous êtes invités à présenter votre candidature dans le courant du mois de novembre.



Alors que s'est-il passé cet été à Domme ?

Le 24 juillet à l'église : Karpatz a entraîné une foule nombreuse de spectateurs dans ces musiques de l'Europe de l'est aux rythmes bien particuliers

Fin juillet, en collaboration avec l'A.S.B.D.R, nous avons accueilli, « Couleurs

d'Aquitaine » pour la troisième édition de ce concours de peinture ouvert aux petits et aux grands, aux amateurs comme aux professionnels. La fréquentation fut bonne et en nette progression (27 participants dont 12 enfants). Un jury composé d'amateurs et de professionnels récompensa les meilleures prestations. Ce fut une journée de bonne humeur bien agréable.



Le 3 août dans le jardin de la salle de la Rode, la compagnie «Antic Disposition» de Londres venue pour la seconde fois à Domme a donné une représentation de Romeo and Juliet de W. Shakespeare, en anglais. Un public de connaisseurs et d'amateurs de théâtre de 175 personnes applaudit une performance d'acteurs étonnante qui avec une scénographie et des éclairages minimum, ont su rendre accessibles à tous la langue et le tragique de ce drame. Vu le succès rencontré, nous avons repris un rendez vous avec cette troupe pour l'an prochain.

Mais le grand défi de l'OCD, était la réussite de « Pas à Pas, Domme contemporaine », vaste exposition lancée le début juillet pour se terminer le 15 octobre. Seize artistes, peintres, sculpteurs, plasticiens, photographes ont investi des sites divers, souvent connus, mais aussi quelquefois oubliés.

Donner aux touristes, mais aussi aux Dommois, une approche différente de notre bastide, inciter à la flânerie et à la promenade pour redécouvrir la richesse de notre patrimoine, tout en s'ouvrant à l'Art contemporain, de ce fait enrichir de manière différente l'image de notre bastide, tel était notre but.



N o t r e pari était ambitieux et passionnant à la fois, et au moment du bilan, nous avons envie de dire à l'an prochain....

En effet, la fréquentation des différents sites a été importante, à lui seul, le point d'accueil installé dans l'Hôtel du Gouverneur, a reçu plus de 3500 visiteurs. L'Hôtel de Ville avec La Ruhe à Son créée par Benjamin Bondonneau a été un des sites les plus visités, la salle Paul Grassé qui recevait une exposition de peintures et de photos a reçu plus de 2000 visiteurs, en ne comptant pas bien entendu, les visiteurs sortant des grottes. L'aire du Moulin et le Belvédère du Jardin Public qui recevaient des œuvres monumentales, ont été les sites préférés des amateurs

d'art contemporain. L'église, a elle seule, a battu tous les records de fréquentation et l'œuvre qui y était installée a suscité de l'admiration, de l'interrogation, quelquefois des critiques- nous profitons d'ailleurs de cette publication pour remercier encore une fois Monsieur l'abbé Lafage qui a bien voulu ouvrir son église à l'art contemporain. Personne n'est sans doute resté indifférent, chacun est reparti, convaincu ou pas, c'est une façon de nous interpellé et de faire vivre nos vieilles pierres d'une autre manière.

Nous sommes aussi restés fidèles à la célébration des journées européennes du Patrimoine. Le vendredi 19 septembre après midi a été consacré au Patrimoine des enfants, qui, accompagnés de leurs maîtresses d'école ont découvert une partie du circuit de « Pas à Pas ». Ce fut un moment animé et intéressant qui laissera certainement une empreinte dans la mémoire de nos enfants et cela correspond à l'un des buts de notre association : semer des petites graines dans les têtes de nos chers petits pour en faire, pourquoi pas, de futurs grands artistes.

Le samedi 20 après-midi se voulait correspondre au thème de ces journées « Patrimoine Naturel, Patrimoine Culturel ». Deux propositions étaient faites : tout d'abord sous la conduite d'un professionnel, une promenade botanique, puis le circuit « Pas à Pas » repris avec le regard croisé d'un artiste Jean Jacques Payet, et d'une historienne Anne Béchaud. Les deux groupes ont beaucoup apprécié ces deux manières de revisiter notre Patrimoine. La soirée se promettait d'être belle et le point d'orgue de cette belle journée. Guillaume Milhac avait pour cette occasion créé une chorégraphie adaptée au lieu : la place de la Halle, F.L. Organisation en avait assuré les éclairages, le tourin était prêt, mais la météo ne fut pas des nôtres ce soir là, et un orage violent nous obligea à notre grand regret d'annuler ce spectacle !!!! Ce ne sera que partie remise, nous retrouverons Guillaume Milhac dans le programme 2015, mais cette fois ci, en intérieur !

La lecture traditionnelle du Dimanche, installée pour la première fois dans la cour du musée, n'a pas connu un grand succès de fréquentation malheureusement. Tant pis, nous essaierons, l'année prochaine, de rester pourtant fidèles à cette tradition, en trouvant une autre formule ? Une autre plage horaire ??... Toutes les suggestions seront les bienvenues.

Puis nous avons eu, le 10 octobre, le plaisir d'accueillir Monsieur Jean Manœuvre dans le cadre d'une conférence sur la vie d'une femme ordinaire à Domme... au XIII<sup>e</sup> siècle. L'assistance, surtout féminine, était fort nombreuse, environ 75 personnes et nous nous sommes enrichis de bien de petits détails sur le quotidien, le statut et le rôle de la femme à cette époque.

Le mois de Novembre sera consacré à la commémoration du centenaire de la guerre de 1914, célébration qui se fera en collaboration avec Cénac.

Nous commencerons le dimanche 9 novembre à 15h par «Correspondance d'un fantôme de boue», une lecture de lettres de poilus interprétée par une compagnie de comédiens professionnels. Entrée gratuite à la salle de la Borie à Cénac. La représentation se terminera par un verre de l'amitié ou public, comédiens et organisateurs de l'évènement pourront échanger leurs impressions.

Du 9 au 14 novembre, à l'Hôtel du Gouverneur à Domme se tiendra une exposition ouverte tous les jours de 14h à 18h entrée gratuite. Le thème en sera : « Cent ans après, souvenirs d'une guerre »

Le 11 novembre, la manifestation traditionnelle au monument aux morts, organisée par la Municipalité, aura lieu en fin de matinée, et sera suivie à 18h salle de la Rode à Domme-entrée gratuite, par la projection sur grand écran, du film de Stanley Kubrick « Les Sentiers de la Gloire », nous aurons pour cette diffusion exceptionnelle, le plaisir de recevoir Madame Christiane Kubrick, en Invitée d'Honneur. L'épouse du grand cinéaste, figure dans la distribution de ce film réquisitoire, qui fut interdit en France lors de sa sortie en 1957, et n'a pu être diffusé qu'à partir de 1975.

Nous comptons sur votre présence pour ces derniers rendez vous de l'année. Nous vous dévoilerons notre programme pour l'année 2015 dans le prochain bulletin municipal. Merci encore à tous pour votre soutien.

## La Rue de La Résistance



Dans le quartier de la Paillole, se trouve une petite rue étroite, discrète, à l'abri du soleil, comme ces femmes et ces hommes qui appartenaient à l'« Armée des Ombres ». Il faut rendre un hommage à tous ceux, les vrais, les purs, les désintéressés, qui ont su offrir le meilleur d'eux mêmes, pour restituer à notre pays le bien le plus cher, la liberté.

Le deuxième conflit mondial, où se sont illustrés les défenseurs de l'honneur dans la servitude, a montré combien la vigilance est encore de mise de nos jours. Si aujourd'hui le pardon est acté, des courants de pensées dévastateurs sommeillent encore, comme la braise sous la cendre. Le devoir de mémoire doit être un acte citoyen, que chacun doit porter comme un rempart au retour des outrances du passé. L'oubli volontaire serait un mal destructeur, véritable aveuglement sélectif, dont les conséquences pourraient devenir irréversibles pour le monde instable dans lequel nous vivons.

Notre pays « Dommois » a supporté également les effets de cette guerre, non pas les bombards aériens laissant ruines et désolation, non pas la faim et les privations tirillant les estomacs, mais beaucoup de souffrances morales et psycho-affectives. Nombreux furent les hommes mobilisés dès septembre 1939, laissant tout derrière eux, familles, parents, enfants, laissant leur rôle d'acteur social pour devenir les vecteurs de la défense de la Patrie. Très vite après l'armistice de juin 1940, et l'arrêt des combats, beaucoup de ces soldats restèrent prisonniers dans des camps oflags ou stalags en Allemagne ou en Pologne. Puis, ce fut l'occupation de notre pays qui devint totale entre fin 1942 et début 1943.

Dès le début des hostilités, un vent de résistance à l'envahisseur se mit à souffler à travers le pays. Ce mouvement alla en s'amplifiant chez tous ceux qui rejetaient le nazisme et ses féaux. Les Périgordins furent sensibles à ce courant malgré les risques encourus, qui se traduisaient souvent par la mort ou la déportation. Le courage, se transcendant en une véritable foi de l'action dans la lutte, fit que des patriotes donnèrent leur vie pour que d'autres retrouvent l'espoir d'une existence meilleure, tant pour eux-mêmes que pour leurs proches. Ces organisations secrètes, au commencement plus ou moins structurées, groupes épars peu entraînés et mal armés agissaient dans le but du départ de l'opresseur, voire de sa destruction. Les « Maquis », au fil du temps par leur consistance, devinrent la bête noire de l'occupant harcelé sans cesse dans ses déplacements.

Domme ne put échapper à cette logique de vengeance des armées nazies. Saluons la mémoire des déportés et ceux fusillés sur le territoire de notre canton dont les noms sont cités sur les lieux des crimes par des plaques commémoratives. Retenons essentiellement pour notre

bastide les dégâts causés à l'Hôtel Durand, aujourd'hui « L'Esplanade », qui fut plastiqué et détruit sur une partie. Probablement, l'ordre du 8 juin 1944 du Maréchal Von Rundstedt, commandant la Zone Ouest Europe, appelant les troupes en réserve à rejoindre les côtes normandes après le débarquement des troupes alliées, limita la « casse » et les exactions sur notre ville. Notre cité contrairement à d'autres, comme Groléjac qui fut l'objet de la répression du 4<sup>e</sup> régiment SS « Der Führer », qui appartenait à la sinistre division Das Reich remontant vers la Normandie, fut relativement épargnée. Malheureusement ce terrible mois de juin 1944 verra les pires actions des troupes fascistes

contre les populations notamment à Tulle et à Oradour sur Glane sans oublier notre département voisin et ami, le Lot, qui dut subir dès le mois de mai meurtres et pillages sur la région de Figeac en particulier. Également, une pensée toute particulière pour nos otages exécutés le 26 juin 1944 qui, tous les ans, voient leur sacrifice commémoré par les habitants de Domme et de Cénac avec la participation des élus et personnalités locales.

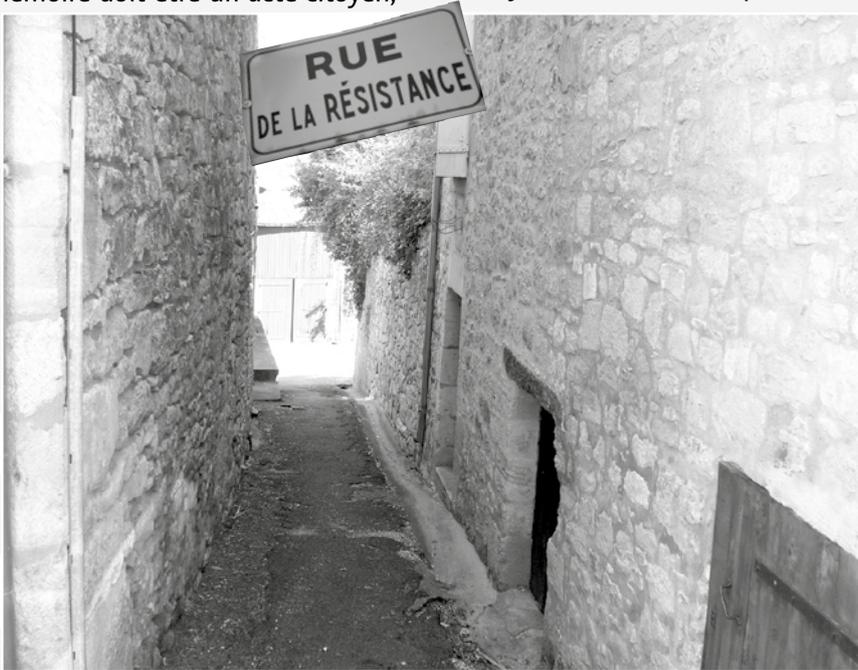
Aujourd'hui dans les turbulences du 21<sup>e</sup> siècle souvent l'expression du « Plus jamais ça » est citée lorsque films et photos apparaissent dans les médias, et surtout, lorsque les derniers témoins et acteurs de l'époque s'en vont.

Il serait bon de graver dans nos mémoires, de façon indélébile, ce que les ondes de la BBC diffusèrent un jour de juin 1940, où peu d'auditeurs purent entendre cette citation exprimée d'une voix déterminée :

*« Quoiqu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ».*

*Charles De Gaulle, 18 juin 1940*

*Jean-Paul Coiffet*



# BOUYSSOU

--- Depuis 1923 ---

# COUVERTURE

“ La Verperie ” B.P. 28 - 24201 SARLAT Cedex

Tél. 05 53 59 26 40 - Fax. 05 53 59 26 56

bouyssoucouverture@wanadoo.fr



# Allianz

## Daniel DELPECH

**ASSURANCES  
PLACEMENTS  
CRÉDITS**

Grande Rue  
24250 CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN  
Tél. 05 53 59 00 01

39, Esplanade de la Brèche  
24170 BELVÈS  
Tél. 05 53 30 22 83

Fax. 05 53 29 03 76  
daniel.delpech@agents.allianz.fr  
www.allianz.fr/delpech

# SHOPI

le plein  
d'attentions

**CÉNAC**  
**05 53 28 22 22**

# MAGNÉTISEUR MÉDIUM GUÉRISSEUR

*Consultation sur RDV ou à distance*

Emmanuelle DELLUC

BELVÈS - 06 74 43 02 16

